

REUNION
du CONSEIL MUNICIPAL
Vendredi 28 février 2014 à 19h15

=====

Président : Bernard CHAPUY

Présents : Mmes et Mrs LOISY S., JACQUET P., JOLY A. (arrivée en cours de séance : lors du point « compte-rendus des commissions »), DEROGNAT J.P., PORRIN M.,

Absentes - excusées : FAYE C., GAUCHERAND V.

Secrétaire de séance : Mr DEROGNAT J.P.

Date de convocation : vendredi 21 février 2014

Le Conseil Municipal, réuni en séance publique le vendredi 28 février 2014 approuve par signature le compte-rendu de la dernière séance et délibère sur les points suivants:

Approbation du compte de gestion 2013:

Les documents du Receveur étant arrivés après le dernier conseil du 24 janvier ; où le compte administratif avait été voté, le maire présente au conseil le compte de gestion 2013 du Receveur, approuvé à l'unanimité, dont les résultats de clôture sont les suivants :

Fonctionnement : excédent : + 82 022.57 €

Investissement : déficit : - 59 170.98 €

Confirmation permanences bureau de vote élections municipales :

Tableaux des permanences des 23 et 30 mars établis d'un commun accord entre les conseillers.

Compte-rendus des commissions:

- ERCD : dans le cadre du marché relatif à la fibre optique LIAin, la réunion de pré piquetage du 3 mars aura pour but de présenter aux communes le déploiement de l'Artère Jasseron-Drom-Ramasse pour le relais TDF, ainsi que l'entreprise chargée de réaliser l'étude définitive.

- Voirie : Route du Viaduc : proposition de la Communauté de communes de la Vallière : renforcement de la poutre de rive sur 60 mètres linéaires avec élargissement du talus sur la partie privative (12 741.85 Euros TTC). Pour l'élargissement de talus sur la partie privative, il conviendra d'établir une convention avec chaque propriétaire concerné.

Création d'un mur de soutènement avec de l'enrochement sur 50 mètres linéaires (29 064.16 € TTC).

Pas d'acquisition de parcelles nécessaire mais montant des travaux supérieur au droit de tirage attribué.

- Assainissement : révision du projet station d'épuration nécessitant la création de 2 bassins de décantation.

- Conseil communautaire : budget 2014 : stations d'épuration de Ramasse et Charinaz, collecteur de Ceyzériat, terrains de football de Villereversure et Ceyzériat, étude sur le tri sélectif.

- Syndicat des eaux ASR : les 3 puits de Conflans sont régulièrement analysés.

- Conseil d'école : rythmes scolaires : en attente de la réponse de l'inspection académique sur le choix des horaires retenus. Une charte d'internet va être mise en place.

Questions diverses:

- AASSRR : Monsieur le Maire remémore la proposition de l'AASSRR de participer à hauteur de 3 000 € aux travaux de rénovation de l'église. Un chèque de 1 500 € pour participation à la protection des vitraux de l'église avait été remis par l'AASSRR au Maire le 28 mai dernier. En rappelant la participation d'autres associations de la commune au financement de travaux sur le patrimoine et au fleurissement annuel des massifs et des bâtiments communaux, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de l'accepter et de l'encaisser tout en suivant la révision de la gouvernance de l'association. Suite au vote, la proposition est acceptée par le conseil à la majorité (5 pour, 1 contre).